

Recommandations d'organisation pour les prises en charge non-Covid en cas de reprise épidémique

Type de document:

[Documents réglementaires \(lois, arrêtés, circulaires...\)](#)

Profil:

[Acteurs de Santé de Ville](#)

[Médical - Oncologie](#)

[Paramédical](#)

Mot(s) clef(s):

[Recommandations, référentiels, guides](#)

Description:

La présente fiche a pour vocation de décrire la manière dont les établissements de santé doivent s'organiser pour maintenir une activité non-COVID en période de rebond épidémique.

Illustration en remplacement:

FICHE ETABLISSEMENTS DE SANTE

**RECOMMANDATIONS D'ORGANISATION
POUR LES PRISES EN CHARGE NON-COVID EN
CAS DE REPRISE EPIDEMIQUE DE COVID-19**

La présente fiche a pour vocation de décrire la manière dont les établissements de santé doivent s'organiser pour maintenir une activité non-COVID en période de rebond épidémique.

Synthèse

Il convient que chaque établissement de santé dispose, le cas échéant par coopérations territoriales, d'une **organisation progressive et adaptable en fonction du capacitaire organisé par paliers en réanimation**, afin de :

- **Garantir le maintien d'activités non-COVID** en vue d'éviter les pertes de chances et d'assurer la continuité des soins ;
- Organiser, de manière collégiale et sur la base **d'une analyse bénéfiques/risques** de la situation des patients, de nouvelles déprogrammations d'actes ou interventions si celles-ci sont rendues nécessaires au regard de la situation épidémique ;
- Envisager **le déport de certaines activités sur un autre site hospitalier** en utilisant, le cas échéant, le vecteur des autorisations exceptionnelles, afin de limiter les pertes de chances des patients ;
- Envisager **la possibilité de transferts**, y compris interrégionaux, de patients en situation de fortes pertes de chance.

Dans ce contexte de crise sanitaire, cette organisation doit impérativement s'effectuer **en lien et en accord avec les recommandations de l'ARS** qui assure la coordination régionale.

Date de mise en ligne:

Vendredi, octobre 2, 2020

Fichier:



[reco_checklist_non_covid_140920_min_sante.pdf](#)

Date de parution:

Vendredi, octobre 2, 2020